

Maître d'Ouvrage



VAL D'ERDRE PROMOTION

6, rue de Thessalie
BP 4439
44244 LA CHAPELLE SUR ERDRE cedex
Tél : 02 28 01 28 30
Fax : 02 28 01 21 72

COMMUNE DE SURZUR

LE VERGER DU CLANDI 1

LOT 35

Références Cadastreales :

Surface arpentée :
S= 449 m²

Adresse :

Permis d'Aménager

PA 056 248 17 Y0002
du 06/07/2017

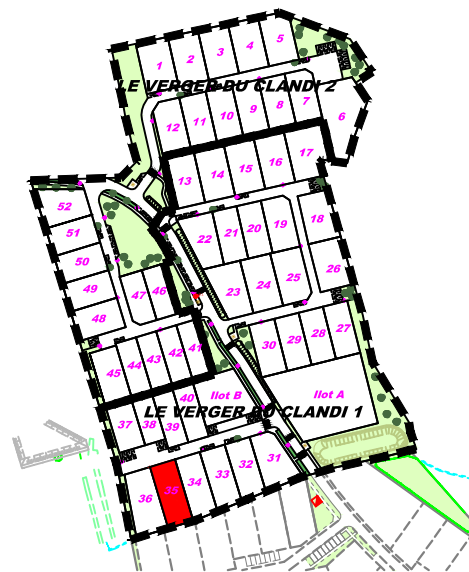
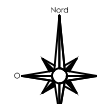
Surface Plancher : 170 m²

Servitude Particulière :

OUI ☐

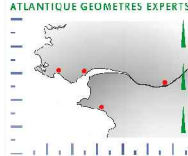
NON ☒

PLAN DE SITUATION



PLAN DE VENTE

A.G.E.



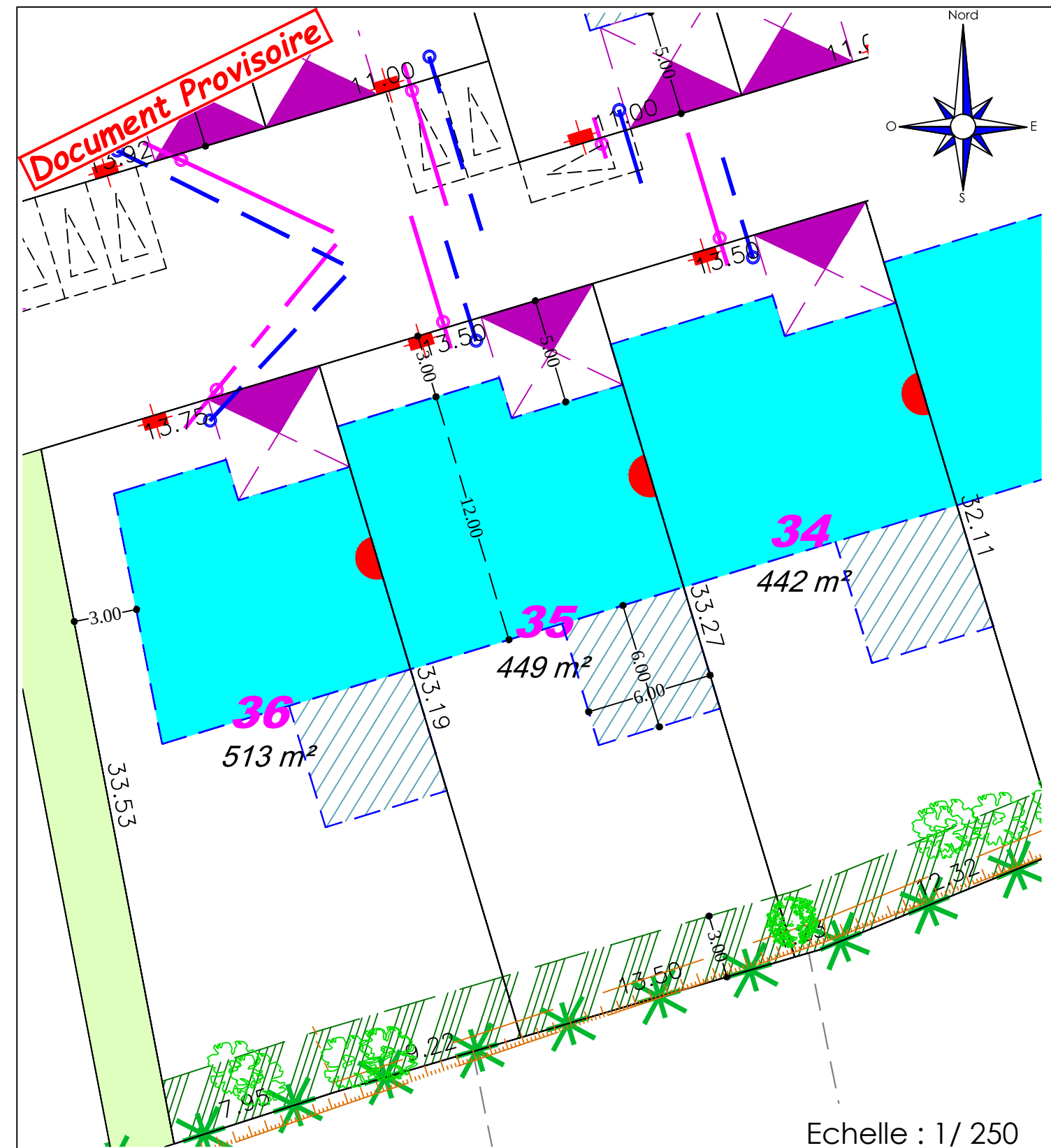
ATLANTIQUE GEOMETRES EXPERTS

Etienne PRINCE - Géomètre-Expert DPLG
Stéphanie PRIEUR-DELAJE - Géomètre-Expert DPLG
Fabien PALFROY - Géomètre-Expert - Ingénieur ESGT
9, avenue Florian - BP 3 - 44500 LA BAULE
Tél : 02 40 42 78 40 - Fax : 02 40 42 78 43
420, route de la Janvrie - BP 1412 - 44214 PORNIC cedex
Tél : 02 40 82 01 44 - Fax : 02 40 82 59 88
10, rue Louis Pasteur - 44600 SAINT-NAZAIRE
Tél : 02 40 66 00 04 - Fax : 02 40 66 00 06
3, place des Enfants Nantais - 44000 NANTES
Tél : 02 40 74 55 23

N° Date Nature de la Modification

A 20/02/18 Première diffusion

Référence : 16.0266B



Echelle : 1 / 250



Périmètre de l'opération



Zone constructible en R+1
Hauteur du plan vertical de façade: 6.00m maxi



Zone constructible en R+1 - Toiture terrasse autorisée
Hauteur du plan vertical de façade: 6.00m maxi



Zone constructible en RDC
Hauteur du plan vertical de façade: 3.50m maxi



Zone non-aedificandi avec obligation de préservation
des haies existantes



Accroche obligatoire en mitoyenneté



Haie à protéger



Emplacement des espaces privatifs non-clos
(5.50 x 5 m mini) pour le stationnement



Positionnement des accès imposés



Stationnement commun banalisé



Espaces verts



Arbre à conserver dans la mesure du possible



Arbre à planter (position indicative)



Luminaires projetés (position indicative)



Coffrets de branchement (position indicative)



Branchement EU (position indicative)



Branchement EP (position indicative)



Espace de collecte des conteneurs
pour ramassage des ordures ménagères

LEGENDE

- L'emplacement des coffrets, branchements et attente est donné à titre indicatif.
- L'aménageur se réserve le droit de modifier ces emplacements pour toute raison d'ordre technique.
- L'aménageur se réserve le droit, pour toute raison d'ordre technique, d'implanter des bornes EDF 400A sur les lots.
- Les superficies et les cotations des lots sont données à titre indicatif. Elles seront définitives après le bornage des lots.